



Mise à disposition d'une offre d'ingénierie par le Département

Vous accompagner dans la définition des zones d'accélération





Deux possibilités d'accompagnement

1ère option, pour une commune :

- entretien de cadrage avec la commune,
- collecte de données et édition d'une V0 de carte à partir de la data existante,
- entretien d'ajustement avec la commune,
- édition de la carte de zonage

2ème option, avec l'accompagnement de plusieurs communes d'un même territoire (EPCI) :

- réunion de cadrage, collecte de données et élaboration d'une première carte (par commune), sur la base des objectifs ENR de l'EPCI,
- animation d'un atelier technique intercommunal in situ pour ajuster et consolider une carte,
- entretien de validation avec chaque commune pour aboutir aux cartes définitives.





Contact

• Pour demander un accompagnement en ingénierie sur la définition de vos zones d'accélération (gratuitement), vous pouvez solliciter Justine Dalphin, Directrice de la transition écologique, jdalphin@cd-essonne.fr















L'ADEME - Présentation

- Torganisme public français créé en 1991 avec pour missions :
 - Amplifier le déploiement de la transition écologique
 - Contribuer à l'expertise collective
 - Innover et préparer l'avenir
- **Autres missions:**
 - mise à disposition de financements pour des projets
 - 🕸 sensibilisation et formation sur les questions environnementales.
- L'ADEME travaille avec les différentes parties prenantes pour atteindre les objectifs:
 - protection de l'environnement
 - promotion de modes de vie durables
 - 🔯 réduction des émissions de gaz à effet de serre.







I. Contexte et origine du réseau Les Générateurs



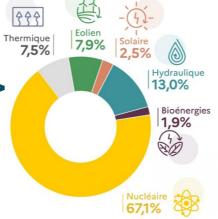




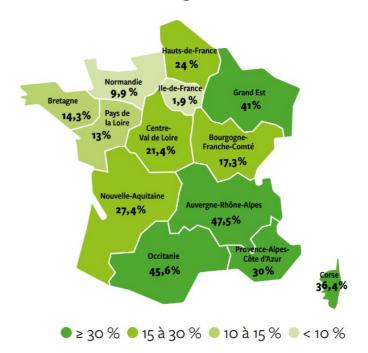
1) Contexte énergétique en France

En avril 2020, l'Etat français définit des objectifs dans la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) qui prévoit d'atteindre 40 % de sa production électrique issue d'énergies renouvelables (EnR)

Mix électrique 2023 => 25,3 % d'ENR



Couverture de la consommation par la production renouvelable en année glissante



avec une faible contribution de l'IDF



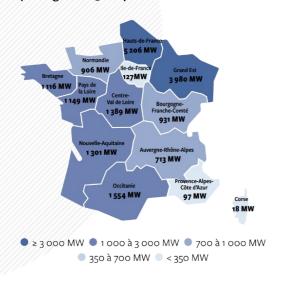




1) Contexte énergétique en France

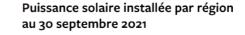
La Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) prévoit notamment de multiplier par 2,2 la puissance éolienne installée et par 4,5 les capacités photovoltaïques d'ici 2028

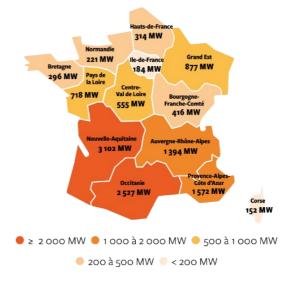
Puissance éolienne installée par région au 30 septembre 2021





















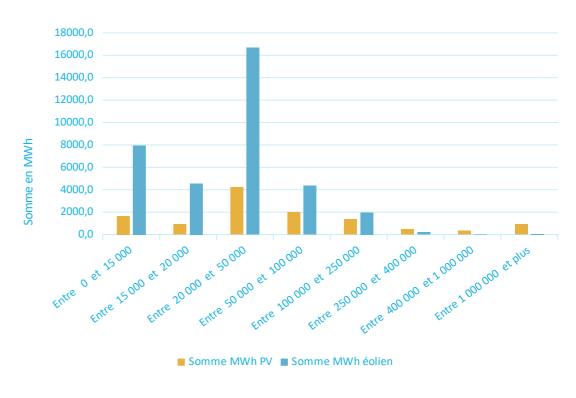
2) Origine du réseau Les Générateurs

Premier constat:

Le déploiement des parcs photovoltaïques et éoliens est essentiellement situé sur des territoires ruraux.

Le développement de ces infrastructures repose sur les communes et intercommunalités rurales qui ont de l'espace sur leur territoire.

Production d'énergie renouvelable électrique par taille d'EPCI



Source des données : Banatic







2) Origine du réseau Les Générateurs

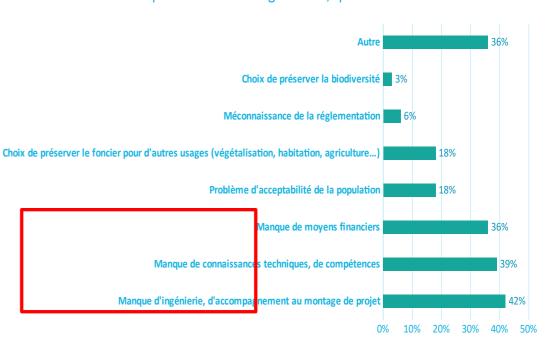
Deuxième constat :

D'après une enquête de l'association des Intercommunalités de France (AdCF), les principaux freins pour développer de l'énergie locale sont :

Le manque d'accompagnement au montage de projet

Le besoin de connaissances techniques et de compétences sur la thématique EnR

Si votre intercommunalité n'a pas engagé un projet de production d'énergie locale, quelles en sont les raisons ?



Source : La production énergétique à l'échelon intercommunal, enquête en ligne, AdCF 2020

Le besoin d'accompagnement sur les dossiers de financement







II. Présentation du réseau Les Générateurs







1) Cartographie du réseau

Les Générateurs sont présents dans 13 régions et DROM

52 conseillers

19 coordinateurs

De nouveaux recrutements sont en cours

Les Générateurs sont rattachés à des structures locales spécialisées (Syndicats d'énergie, Agences Locales Énergie Climat, Associations, etc.)...

et donc sensibles aux enjeux territoriaux



Source: AMORCE, 2022









Le groupement francilien « Les générateurs lle de France » :

- Une structure coordonnatrice : AREC IdF
- 5 structures porteuses:
 - ALEC Sud Parisienne
 - SDESM
 - ALEC Maitrisez votre énergie
 - ALEC Climat Ouest Essonne
 - ALEC POLD
- 5 partenaires :
 - SIPPEREC
 - SIGEIF
 - SEY 78
 - Energie Partagée
 - Seine et Marne Environnement

Contact: lesgenerateursidf@institutparisregion.fr







2) Missions des générateurs

Parmi les missions des Générateurs...

- **Sensibiliser** les territoires dans le développement des énergies renouvelables et favoriser l'émergence de projets sur l'éolien terrestre et le solaire photovoltaïque : organisation d'évènements, conférences, jeux, ateliers etc...
- Conseiller les collectivités sur plusieurs aspects dont :
 - ✓ Les évolutions réglementaires, Loi APER (notamment zones d'accélérations des ENR), décret BACS...
 - ✓ L'acceptabilité des projets
 - ✓ Les relations avec les tiers (acteurs locaux, développeurs privés...)
 - ✓ Les bonnes pratiques / les bons outils
 - ✓ Le lancement d'une démarche de mise en concurrence pour le développement de projets pré-identifiés
 - ✓ Les différents montages juridiques existants / les divers niveaux d'implication
 - ✓ Les modèles économiques et les possibilités à ce niveau (investissements, recherches de financement, orientation vers les guichets de subventions...)
- Accompagner et faire monter en compétence les collectivités sur ces sujets via différentes approches (rencontres, réunions publiques, webinaires, visites de sites...)
- Les Générateurs apportent un conseil de premier niveau et peuvent réorienter les demandes vers des experts adéquats (ADEME, Hespul, AMORCE etc...)







3) Comment contacter les générateurs

Qui peut solliciter Les Générateurs ?	Comment solliciter Les Générateurs ?
 Les collectivités de l'échelon communal (communes et intercommunalités) Les élus et les équipes techniques au sein de ces collectivités 	 Via l'adresse suivante lesgenerateursidf@institutparisregion.fr







